



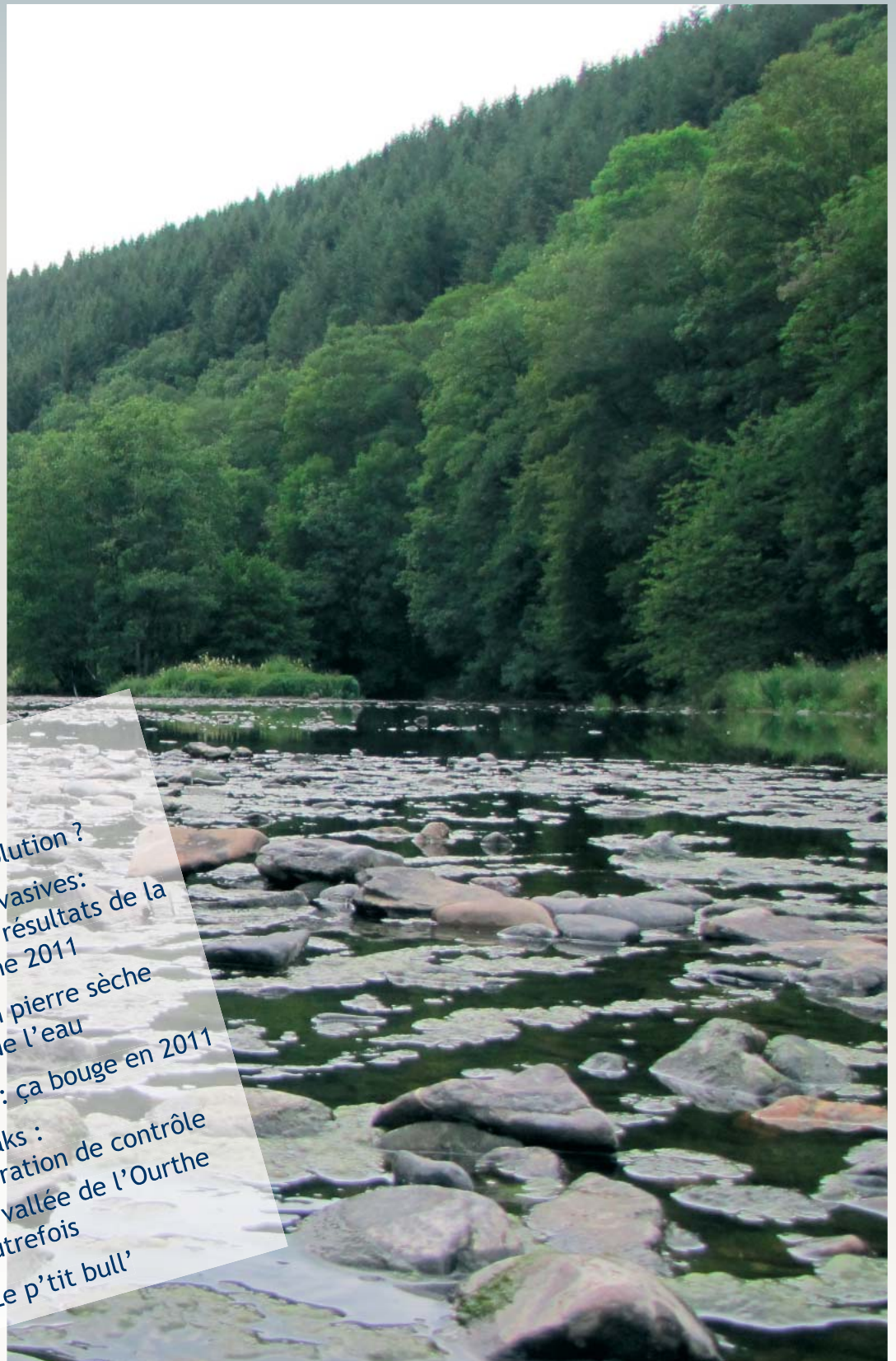
Bulletin de liaison

# Contrat de rivière Ourthe

Belgique - België  
P.P. - P.B.  
LIEGE X

BC 5665

P.302069



## Sommaire

- 2 Nisramont :  
vers une solution ?
- 3 Plantes invasives:  
premiers résultats de la  
campagne 2011
- 4 Murs en pierre sèche  
au fil de l'eau
- 5 Riveo: ça bouge en 2011
- 6 Kayaks :  
opération de contrôle  
La vallée de l'Ourthe  
autrefois
- 7 Le p'tit bull'



## Editorial

## Agenda

**10 septembre**  
**Saveurs et poissons,**  
**à Hotton**  
Fumage et dégustation de filets de poissons et vins  
[www.riveo.be](http://www.riveo.be)

**11 décembre**  
**Journée portes**  
**ouvertes à la pisci-**  
**culture provinciale**  
**de Mirwart**  
à l'occasion de la période de reproduction de la truite fario. Apprenez à distinguer les mâles des femelles, à manipuler les poissons, à récolter les oeufs, à les féconder...  
[www.domaine-mirwart.be](http://www.domaine-mirwart.be)  
084/36.62.99

Nous venons à peine de signer un nouveau programme d'actions que nous posons les premiers jalons pour le suivant! En effet, dès septembre, nous nous lancerons dans la mise à jour de l'inventaire de terrain.

Pourquoi si tôt? Au vu de l'étendue du bassin, cette étape indispensable prend du temps. Afin de ne pas abandonner les autres dossiers, il nous faudra pas moins de deux ans (à raison d'un ou deux jours par semaine entre avril et novembre) pour parcourir l'ensemble du territoire.

Novembre et décembre seront consacrés au bilan de l'année: tous les partenaires ayant inscrit des actions pour 2011 seront invités à faire le point sur leur état d'avancement. Pour ce faire, les membres de la cellule de coordination les rencontreront tous séparément, en «colloque singu-

lier» ou lors d'une réunion de travail avec l'ensemble des personnes concernées par l'action. Ces rencontres sont utiles à différents titres: pratiquement, elles nous permettent d'obtenir tous les renseignements nécessaires à l'élaboration du rapport d'activités, mais surtout, c'est souvent à cette occasion que nous découvrons les difficultés rencontrées par le partenaire pour réaliser une action. Nous pouvons alors voir ensemble ce qui pourrait être tenté pour faire évoluer favorablement celle-ci.

Vous vous en êtes peut-être rendu compte (et nous remercions ici ceux qui nous l'ont fait remarquer): nous avons rencontré quelques problèmes avec le nouveau site internet du CRO. Les personnes qui ne disposent pas au moins d'Internet Explorer 7 ne pouvaient naviguer dans les différentes pages. Ce problème

est à présent résolu et si vous ne bénéficiez pas d'un affichage optimisé, vous avez maintenant le loisir de découvrir l'entièreté du site:

[www.cr-ourthe.be](http://www.cr-ourthe.be)

Faites-nous part de vos commentaires!

**Sophie Duchateau**  
**Cécile Pironet**

## Brèves

# Nisramont : vers une solution ?

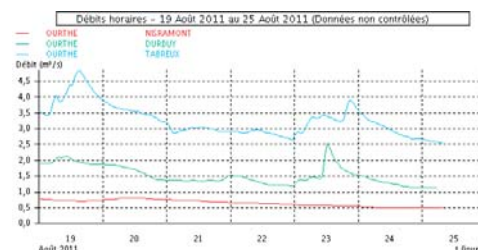
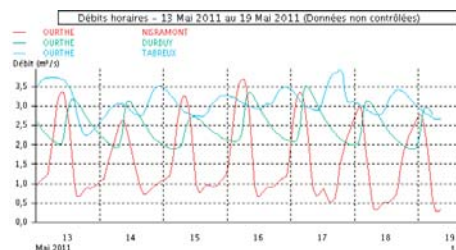
Déjà au mois de juin 2010, dans ces pages, nous évoquions les problèmes et impacts des variations anarchiques des débits provoquées par l'automatisation des vannes du barrage de Nisramont.

Après les nombreux contacts pris avec l'admi-

nistration et le Cabinet du Ministre Lutgen en charge de la nature et des barrages et vu l'insistance des pêcheurs, des loueurs de kayaks, du monde scientifique et du Bourgmestre de La Roche-en-Ardenne, il a été décidé de suspendre le fonctionne-

ment de la régulation automatique des vannes pour assurer un débit régulier de l'Ourthe, en aval du barrage.

Ainsi, depuis début août, il n'y a plus eu aucune variation anormale des hauteurs d'eau.



A gauche, exemple de variations des débits qui pouvaient avoir lieu avant la suspension du fonctionnement automatique des vannes en aval de Nisramont. A droite, les courbes correspondent à la réalité des précipitations depuis cette suspension. (origine des graphiques : <http://voies-hydrauliques.wallonie.be>)

En couverture  
L'Ourthe au Pré Balthazar.  
La Roche-en-Ardenne.  
(étiage juillet 2011)

# Plantes invasives : premiers résultats de la campagne 2011

**Après cinq années de gestion des berces du Caucase et balsamines de l'Himalaya : enfin des résultats bien visibles.**

Coordonnées au départ par le LIFE Loutré et le Contrat de rivière, les campagnes de lutte contre les plantes invasives ont années après années pris de l'ampleur et se sont étendues à l'entièreté du bassin. Si nous ne pouvons pas encore parler d'éradication, les résultats sont étonnants et les tronçons gérés correctement les années précédentes montrent une nette diminution de l'envahissement.

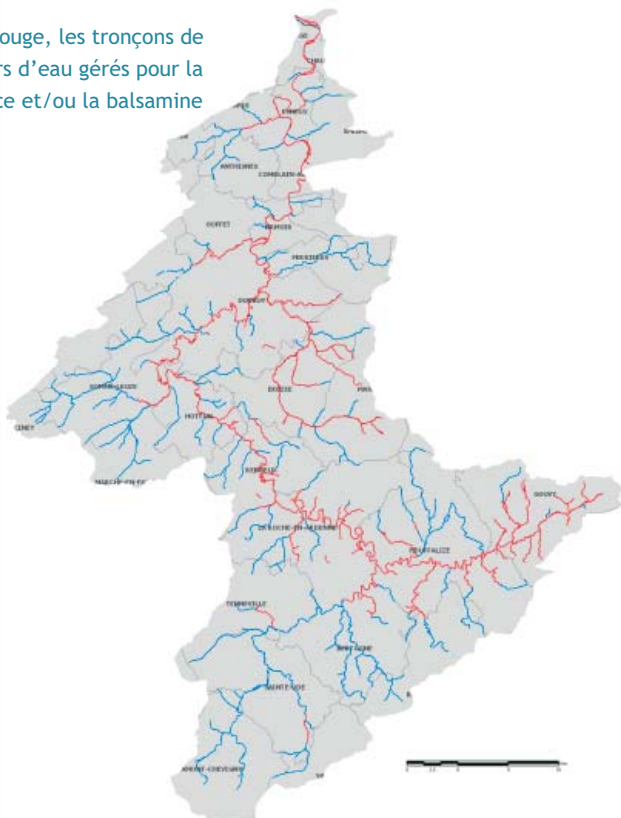
## Balsamines de l'Himalaya

C'est pour cette espèce que les résultats sont les plus encourageants car, dans les sites gérés, les populations de balsamines sont beaucoup plus petites et éparées, avec une diminution du taux de recouvrement souvent proche de 90 %. Dans certains affluents et sur certains sites, la balsamine a même totalement disparu. Les espèces indigènes retrouvent leur place et la diversité floristique est gagnante.

## Berces du Caucase

Résultats en demi-teinte: les sites présentant des populations jeunes et donc moins nombreuses ont diminué. Mais on observe encore de nouveaux sites (non répertoriés les années précédentes ou nouvelles implantations). Les populations les plus établies présentent encore une banque de graines importante et bien que le recouvrement soit moindre, ces sites nécessitent encore de gros efforts de gestion.

En rouge, les tronçons de cours d'eau gérés pour la berce et/ou la balsamine



Site en aval de Maboge, avant la gestion de la balsamine et un an après. Le couvert monospécifique de balsamine a été remplacé par diverses graminées, reines de prés et autres espèces indigènes.

**La campagne 2011, c'est 34 partenaires et 485 km de cours d'eau gérés toutes espèces confondues**

Pour la berce du Caucase: la campagne couvre l'ensemble du bassin (les sites répertoriés l'année dernière et ceux découverts cette année). Pour la balsamine de l'Himalaya: l'ensemble des cours d'eau dont l'envahissement est connu sont gérés en provinces de Luxembourg et Namur. Comme la campagne ne prend pas encore en charge l'Ourthe entre Barvaux et Liège, les affluents ne sont pas encore tous gérés.

Les années à venir verront encore de nombreux chantiers: tant pour l'entretien des sites déjà parcourus que pour l'élargissement aux derniers tronçons d'Ourthe à l'aval de Barvaux.





## Actions



Envie de vous former à cette technique traditionnelle?

Soyez attentifs, le GAL Pays de l'Ourthe organisera une formation au printemps 2012. Inscrivez-vous dès aujourd'hui...

(voir coordonnées en fin d'article)



Un projet mené en collaboration avec le Parc Naturel des Deux Ourthes sur les communes de Durbuy, Erezée, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Manhay et Rendeux.

Fonds européen agricole pour le développement rural : L'Europe investit dans les zones rurales

# Murs en pierre sèche au fil de l'eau

**Un mur en pierre sèche? Qu'est-ce que c'est ?**

Une construction architecturale en pierre locale montée sans liant que nous trouvons dans nos campagnes comme mur de séparation ou de soutènement.

Dans le cadre du projet «Sauvegarde des savoir-faire liés au petit patrimoine» mené par le GAL Pays de l'Ourthe, un inventaire des murs en pierre sèche a débuté au mois de juin. Si les murs situés aux abords des chemins et dans les villages sont facilement repérables, ceux le long des berges, le sont nettement moins. Les gestionnaires des cours d'eau provinciaux et régionaux m'ont accompagnée sur le terrain pour les découvrir et je les en remercie vivement.

Suite à ce début de relevé de terrain, quelques constats intéressants apparaissent déjà :

- les murs en pierre sèche

ont été aussi construits afin de consolider les berges.

- ces murs sont appelés «perrés crêtés» lorsque les moellons de schiste sont disposés sur chant. Les pierres sur chant offriraient une meilleure résistance au courant en fonctionnant comme un «brise-courant».

Quelques exemples :

A Houffalize, ils présentent généralement deux lits de pierres. L'état de conservation est très variable! Au moulin Bock, les deux lits sont encore visibles alors qu'au Camping Chasse, seules les pierres «enfoncées» subsistent.

A La Roche-en-Ardenne, des hauts murs «perrés crêtés» résistent encore aux crues du Bronze. Leur appareillage (façon dont les pierres sont disposées) est désordonné.

A Rendeux, le long du Nohaipré, des murs en moellons de grès sont encore présents.

Pour étoffer l'inventaire, pour élargir les connais-

ances liées aux constructions en pierre sèche sur notre territoire, nous faisons appel à vous! Vous connaissez un vestige d'un bief construit en pierre sèche? Vous possédez des anciennes cartes postales ou photos? Vous connaissez une anecdote? N'hésitez pas à prendre contact avec le GAL. D'avance, un tout grand merci de votre collaboration!

un article de :  
**Nathalie Malmedier**  
Chargée de mission  
«Formation-Patrimoine»  
Rue de La Roche 8  
à 6660 Houffalize  
Tél. : 061/210.406  
[nathalie.malmedier@pndo.be](mailto:nathalie.malmedier@pndo.be)



Les deux lits de pierres au  
Moulin Bock (Houffalize)



# RIVEO, ça bouge en 2011 !

## Actions

**Sauvage et de toute beauté, l'Ourthe recèle encore des coins peu connus du grand public. C'est l'occasion de les découvrir au travers d'un loisir durable : la pêche!**

Depuis 2007, RIVEO (Centre d'Interprétation de la Rivière) développe des produits de découverte autour de la rivière. La rencontre avec la nature y est au premier plan.

De plus en plus, les activités pêche rencontrent du succès auprès de la clientèle, principalement familiale et touristique. Les produits sont adaptés au public, prestés par des professionnels et allient loisir et préservation de la nature. Une aubaine pour une clientèle qui souhaite pratiquer un tourisme durable, bouger et s'amuser!

Ces activités font l'objet d'un vaste projet comprenant plusieurs volets qui se concrétisent petit à petit:

### D'abord, l'équipement...

Ce printemps a vu fleurir le long de l'Ourthe, entre Erezée et Houffalize, la création d'espaces et de parcours pêche. Ces installations (accès aisé, banc, table ou encore pontons pour la pêche handicap) profiteront aux pêcheurs, en famille ou entre amis, mais aussi aux randonneurs. Une information vulgarisée sur la législation de la pêche, propre à chaque site, complète les espaces pour un meilleur respect de la rivière et de sa faune par tous.

En automne 2011, les premiers travaux d'aménagement de 10 espaces pêcheurs, 9 portiques d'information et 4 zones avec anneaux pour amarrer les barques sont prévus au Lac de Nisramont.

Enfin, les négociations pro-

gressent pour l'aménagement de l'espace touristique à la salmoniculture d'Erezée.

### Ensuite, l'animation et la promotion...

Une carte de tous les sites et parcours aménagés a été éditée et de nombreux produits voient le jour pour la pêche de loisir : «Pêche en famille», «Randomouche», «Pêche entre copines ou entre célibataires», «Un poisson presque parfait !»...

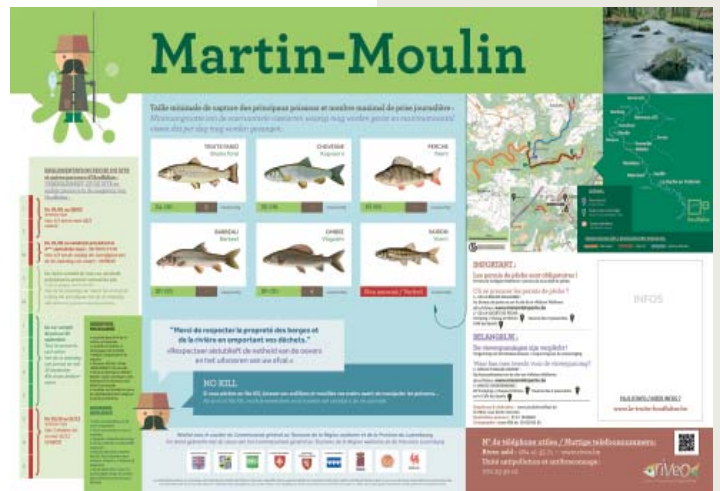
### Et enfin, au delà de nos frontières ...

En mars, nos guides Nature et Pêche ont rejoint leurs homologues français, actifs sur les sites de Pescalis et dans les Deux Sèvres, pour une formation qui leur a apporté de nombreux outils pour mieux communiquer sur les atouts de leur territoire et les produits Nature et Pêche...

### L'exposition «la Bête et la Belle» est toujours ouverte!

Dans ce cadre, l'histoire de «Corentin et la libellule» a été publiée. De magnifiques images sur un texte de Joël SMETS emmèneront les petits à la découverte de la mare et de la vie qu'elle abrite.

De nombreuses activités en perspectives donc pour le plus grand bonheur des pêcheurs de tous horizons!



RIVEO - Evolution de la fréquentation	2008	2009	2010	2011 au 31 juillet
<b>TOTAL Annuel</b>	<b>12 069</b>	<b>13 676</b>	<b>13 101</b>	<b>10 431</b>
Visiteurs site	9 515	9 987	9 467	6 472
Animations	2 554	3 689	3 634	3 959



Un article de :



Centre d'Interprétation de la Rivière

F. BIHAIN ou V. RENARD  
Rue Haute, 4 6990 HOTTON  
info@riveo.be - www.riveo.be  
Tél. : 084/41.35.71

**Projet du GAL Pays de l'Ourthe**  
(voir P4)  
réalisé avec le soutien du Commissariat Général au Tourisme de la Région Wallonne et de la Province du Luxembourg.





## Actions

Toute la législation en matière de circulation sur les cours d'eau : <http://kayak.environnement.wallonie.be>



Aire d'embarquement officielle obligatoire, signalée par un panneau mentionnant les périodes d'ouverture à la navigation.

# Kayaks : Opération de contrôle

Lors de l'élaboration du 4<sup>e</sup> programme d'actions du Contrat de rivière, loueurs d'embarcations de loisirs, pêcheurs, naturalistes et administrations gestionnaires de cours d'eau et de la nature ont été rassemblés afin de définir de manière concertée les actions à mettre en oeuvre en matière de circulation des embarcations sur les cours d'eau.

Tous les protagonistes savaient donc qu'une opération «coup de poing» était inscrite au programme 2011-2013 par la Direction des Cours d'eau non navigables du SPW puisqu'elle avait été décidée de commun accord.

### Tous au courant de la pos-

**sibilité d'un contrôle mais personne ne savait où... ni quand !**

Sous la coordination de l'Unité Anti-Braconnage (UAB) du Département de la Police et des Contrôles du SPW, des agents de cette Unité en collaboration avec des agents de l'Unité de Répression des Pollutions (URP) et du Département de la Nature et des Forêts (DNF) du SPW ont sillonné les berges de l'Ourthe à trois reprises. Le premier jour de contrôle (18/07) était un jour de fermeture du cours d'eau à la circulation pour cause de hauteur d'eau trop faible. Résultat: rien à signaler, tout le monde avait respecté l'interdiction. Par contre, procès-verbal a été dressé à l'encontre d'un pêcheur ne

disposant pas de permis. Le deuxième jour de contrôle (11/08), par contre, était un jour où la circulation était autorisée. Résultat: 3 loueurs pris en défaut au niveau de leur permis d'environnement et une entreprise appréhendée au moment où elle mettait des embarcations à l'eau hors d'une zone officielle prévue à cet effet (4 PV dressés). Un troisième jour (18/08) de contrôle a encore été organisé, visant plus particulièrement les loueurs de kayaks n'ayant pas fait l'objet de contrôle lors de la seconde journée. Procès-verbal a encore été dressé à l'encontre d'une société ne disposant pas du permis d'environnement nécessaire.

De tels contrôles sont importants et seront répétés! Ils limitent les débordements et font prendre conscience qu'il y a des règles à respecter pour protéger la faune et la flore aquatiques.



## Publications

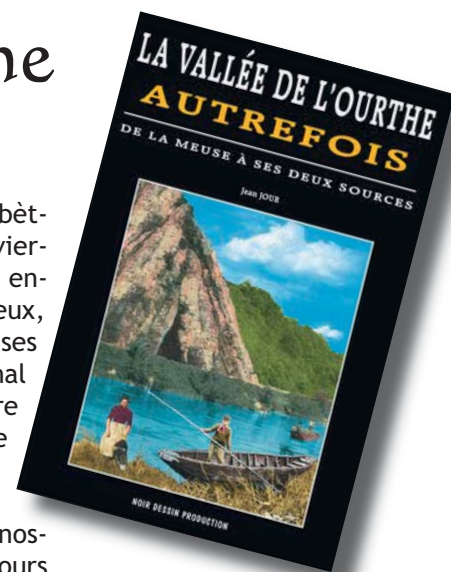
# La vallée de l'Ourthe autrefois

Découvrons au début du XX<sup>e</sup> siècle, les villes et villages de Tilff, Esneux, Comblain-au-Pont, Comblain-la-Tour, Hamoir, Chanxhe, La Roche-en-Ardenne, Bomal, Barvaux, Hotton, Durbuy, Houffalize et bien d'autres encore.

Découvrons que l'Ourthe avait ses pirates, mais aussi ses bateliers, les fameux «outleux», ses passeurs d'eau, ses haleurs et tant d'autres métiers disparus.

L'Ourthe, c'était les «bêchêtes», mais aussi les vierges qui trônaient aux endroits les plus dangereux, les nombreuses écluses construites pour le canal de l'Ourthe ou encore l'âge d'or du tourisme populaire.

Un livre empreint de nostalgie qui remonte le cours de l'Ourthe et du temps à travers plus de 300 photos anciennes.



Une publication «Noir Dessin Production», en vente dans toutes les bonnes librairies.

# Ici, tout baigne !

Driiiiiing!! Il est 7h30! Déjà l'heure de se lever.

Super! Aujourd'hui, c'est spécial. Un coup d'œil à la fenêtre. Le soleil est là; pas besoin de gros manteau! Surtout ne pas oublier mes bottes!

Ce matin, nous partons à la découverte du moulin de Rahimont et de sa «faune piscicole» (Monsieur Pascal nous a expliqué que c'était le nom qu'on donnait aux animaux qui vivent dans l'eau). Beuark! J'espère qu'ils ne sont pas dangereux et qu'on ne risque rien! Bon, faisons confiance aux enseignants... on verra bien!!

A 8h30 tapantes, Abdel arrive pour nous conduire à destination toujours avec le sourire.

Arrivés sur place, nous sommes accueillis par 2 agents du DNF (Comprenez «Département Nature et Forêt»), Messieurs Waltzing et Lamotte, ainsi que Gian Delrez qui nous a gentiment et clairement expliqué le fonctionnement du moulin. Tout peut encore fonctionner; il suffit de réparer la roue à aubes. Pour l'instant, l'eau arrive au moulin pour alimenter une génératrice d'électricité pour celui-ci. Ensuite, nous formons deux groupes. Je suis dans le premier.

Les agents du DNF pêchent devant nous des poissons de

la rivière. Je ne savais pas qu'on pouvait les attraper si facilement: ils sont endormis («tétanisés» disent les experts) par un courant électrique et capturés au filet. On les relâchera après les avoir observés. Ils sont magnifiques. Nous apprenons à les déterminer: la truite fario, l'ombre, le chabot (mieux connu sous le nom de «tchacâ»), le vairon, le chevaine, le goujon, la loche franche. Quels drôles de noms! Les agents nous expliquent également comment ils vivent, se nourrissent, respirent...

Le plus amusant, c'est qu'il a fallu les remettre à l'eau à la fin de l'activité. Quelles sensations étranges. Cela allait du «C'est froid!», en passant par «C'est gluant!», au «Moi, je ne touche pas!».

Après cette pêche miraculeuse, nous mettons nos pieds dans l'eau pour pêcher nous-mêmes cette fois-ci. Notre mission consiste à pêcher des «macro invertébrés» pendant 10 minutes (Monsieur Yves nous explique que ce sont des petites bêtes qui vivent dans le fond de la rivière). Nous les observons et apprenons à les déterminer. Ici, les noms sont encore plus bizarres, voire impossibles à lire : larves de trichoptères, d'éphémères, de perles, de diptères, ancyles, limnées, sangsues et autres planaires. Tout cela pour consta-

ter, grâce à leur présence, que l'eau de la rivière est peu polluée (indice biotique de 9/10).

Nous testons également rapidement le taux de nitrate (entre 10 et 25 mg/l) grâce à un matériel spécial apporté par Monsieur Pascal.

Pour terminer, Adrien Nys, étudiant en agronomie, nous fait découvrir une collection de traces d'animaux: crottes, plumes, nids, restes de repas, moulages de traces... C'est fascinant! On peut remarquer la présence d'animaux sans jamais les voir.

Quoi? Déjà 11h30? Il est l'heure de rentrer en classe.

Merci à vous tous de nous avoir permis de découvrir cet endroit magique et magnifique. C'est sûr, ce qui permet à la nature de survivre, c'est la «biodiversité» (ça, tous les profs nous l'expliquent depuis le début de l'année: c'est une grande diversité d'animaux et de végétaux dans un même endroit).

Nous partons des images et sensations plein la tête. Il est temps de faire place aux enfants qui viendront cet après-midi.

**Les élèves  
des classes supérieures  
des écoles primaires  
communales de Compogne  
et Longchamps**

## Le p'tit bull'

**Cette rubrique  
vous est réservée!  
Envoyez-nous vos  
articles et photos,  
nous les publierons  
dans la mesure  
du possible.**



## Nature au jardin à Durbuy

En 2011, les projets portés par le partenariat du PCDN mettent les hirondelles à l'honneur ainsi que les jardins nature.



Ces jardins accueillent la vie sauvage et répondent à trois principes de base: préférer les espèces indigènes; laisser plus de place à la spontanéité et renoncer aux produits chimiques.

Pour aider les habitants de Durbuy à réaliser un jardin nature, le PCDN propose un audit de jardin par un expert de Natagora (50 €).

Pour plus de  
renseignements ou  
pour vous inscrire:

**PCDN de Durbuy  
Maison communale  
Grand'rue 24  
6940 Durbuy ou  
rando@durbuy.be**

## Calendrier

A voir au bord de la rivière ou dans les zones humides dans les 3 prochains mois



Petite halte migratoire sur la côte française

## Septembre

L'iris jaune est en fruits. Les hirondelles de rivage quittent nos contrées et commencent leur migration vers l'Afrique.

## Octobre

La chenille du nacré de la bistorte passe la mauvaise saison calfeutrée dans la végétation.

Toutes les grenouilles rous-ses, comme les autres am-phibiens, cherchent un abri dans la boue, sous les feuilles... pour se protéger du froid et y dormir.

## Novembre

Le roseau et la massette commencent à libérer leurs graines.

Les truites sauvages remon-tent petit à petit vers les ruisseaux où elles sont nées pour aller pondre.



## L'Ourthe «sous contrat» depuis 1998



Le Contrat de rivière Ourthe (CRO) est une Asbl mais c'est aussi et surtout un programme d'actions par lequel ses signataires s'engagent à travailler ensemble pour la rivière et ses abords dans un souci de développement durable.

25 communes, la Région Wallonne, 3 provinces, diverses associations regroupant les usagers de la rivière, des pêcheurs aux agriculteurs, des professionnels du tourisme aux protecteurs du patrimoine naturel et culturel, des

industriels aux riverains: tous sont partenaires du CRO.

Depuis le 16 décembre 1998, première réunion du Comité de rivière (assemblée de tous les partenaires), 1151 actions ont été réalisées (en 3 programmes d'actions de 3 ans). Chaque année, de nouveaux partenaires nous rejoignent et petit à petit la démarche «Contrat de rivière» fait son lit.

Le programme d'actions 2011-2013, c'est 539 actions pour l'amélioration de

la qualité de l'eau, la lutte contre les inondations, le développement durable, la protection de l'environnement et du patrimoine «aquatique», l'amélioration de l'information et de la concertation dans le bassin.



Pour recevoir ou faire connaître ce bulletin, communiquez vos nom, prénom et adresse au

Contrat de rivière  
Ourthe Asbl  
rue de la Laiterie, 5  
6941 Tohogne

086/21.08.44  
cr.ourthe@skynet.be  
www.cr-ourthe.be

## PUBLICATION DE LA CELLULE DE COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE OURTHE

Conception, coordination rédactionnelle: Sophie Duchateau, Cécile Pironet

Crédits photos: CRO

Bulletin réalisé avec le soutien financier de la Région Wallonne, des Provinces de Liège et Namur et des 25 communes partenaires (Bastogne, Bertogne, Chaudfontaine, Clavier, Comblain-au-Pont, Durbuy, Erezée, Esneux, Ferrières, Gouvy, Hamoir, Hotton, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Liège, Manhay, Marche-en-Famenne, Nandrin, Ouffet, Rendoux, Sainte-Ode, Somme-Leuze, Sprimont, Tenneville, Vaux-sur-Sûre).